

COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE QUÉBEC (FISA) ET
MONSIEUR JEAN GAGNON REAGISSENT AUX DÉCLARATIONS
DU MAIRE DE QUÉBEC AU JOURNAL LE SOLEIL

Québec, le 21 décembre 2012 – Le Président du SFMQ désire réagir suite aux propos de Régis Labeaume tels qu'ils ont été rapportés dans le journal Le Soleil du 21 décembre 2012 :

«J'adore M. Gagnon. Mais il est toujours au bout de sa chaîne. Le problème est qu'il va retourner en burn-out à un moment donné» «au bout de sa chaîne de même, il vient d'arriver, ça n'a pas de sens».

Monsieur Gagnon considère inconcevable que le Maire de la deuxième plus grande ville au Québec fasse une telle déclaration, en s'en prenant à son état de santé. Monsieur Gagnon déclare : «J'ai tout simplement honte de lui. Nos membres sont outrés de la situation ».

Ces propos du Maire violent les valeurs fondamentales d'éthique énoncées dans la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie régissant les membres du Conseil*, notamment celle du respect envers les membres du conseil, les employés de la ville et les citoyens.

Le SFMQ dénoncent vivement ces propos et les considèrent totalement inacceptables et injurieux. Il estime que le Maire a ainsi porté gravement atteinte au droit à la vie privée et à la dignité de Monsieur Gagnon.

Rappelons que cette sortie du Maire fait suite à la dénonciation, par Monsieur Gagnon, des déclarations faites par Régis Labeaume lors du conseil de ville du 17 décembre dernier. Selon Monsieur Gagnon, Régis Labeaume ne dit pas la vérité à la population, lorsqu'il affirme que les tables de mortalité utilisées aux fins des régimes de retraite des employés municipaux sont désuètes et ne représentent pas la réalité. Une simple vérification au bureau de la retraite ou à la Régie des rentes du Québec permettrait de confirmer les dires de Monsieur Gagnon.

Monsieur Gagnon affirme : «Voici la technique Labeaume. Lorsqu'il veut noyer le poisson et ne pas répondre à la vraie question, il attaque les gens personnellement afin de détourner l'attention des médias et du public. Je n'ai pas l'intention de me laisser intimider par cette façon de faire du Maire et de sa machine de communication ».

Nous avons soumis la situation à nos procureurs et les avons mandatés pour transmettre une mise en demeure au Maire.

-30-